

La Ville de Paris poursuit la modernisation de ses méthodes de travail

Publié le 27/03/2017 • Par [Julie Krassovsky](#) • dans : [A la Une RH](#), [Régions](#) • Club : [Club RH](#)



Management collaboratif, laboratoire d'idées, télétravail, intrapreneuriat... La mairie de Paris applique progressivement une logique d'innovation en interne.

Emmanuel Grégoire est confiant. [L'adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, des services publics et de la modernisation de l'administration poursuit un vaste programme de révision des méthodes de travail en interne qui commence à porter ses fruits.](#) « Nous sommes en train de rompre la verticalité d'organisation de notre administration ». Oui, mais comment ? « D'abord, nous mettons les services aux usagers dans une position centrale, ensuite nous développons considérablement le management participatif et la co-construction avec les agents ».

Laboratoire d'idées

De fait, depuis quelques années [la collectivité multiplie les expérimentations en interne.](#) Des agents, issus de services variés, collaborent désormais autour de problématiques transversales. « Nous avons par exemple travaillé sur les pieds d'arbres, un sujet à l'intersection de plusieurs directions qui a réuni une vingtaine d'agents volontaires de toutes catégories selon leur expertise métier mais aussi leur sensibilité » précise Emmanuel Grégoire. Ce nouveau mode de concertation préfigure [la mise en place d'un laboratoire d'idées](#) interne qui viendra ensuite

accompagner chaque direction. En parallèle, la municipalité vient de boucler son projet de start-up interne. **3 projets d'intrapreneuriat**, portés par des agents, ont été sélectionnés et seront réalisés grâce à un budget alloué allant de 100 000 à 200 000 euros par projet.

Start-up internes

Le premier, proposé par un attaché d'administration, porte **sur la création d'un comparateur d'aide à domicile**. Le second est **un système d'emploi du temps partagé entre les vacataires et les affaires scolaires** imaginé par un adjoint d'animation. Le troisième, conçu par le responsable d'une maison associative, prévoit d'augmenter la mutualisation des espaces de la mairie, notamment à destination du secteur associatif. « Chacun de ces agents sera détaché et accompagné sur son projet par un coach externe » explique satisfait Emmanuel Grégoire.

Télétravail

Le numérique permet aussi un certain nombre de mutations internes comme le recours au télétravail. Expérimenté depuis juin 2016 auprès de 150 agents, le dispositif va être déployé à plus grande échelle auprès de 1500 fonctionnaires de la ville d'ici trois ans. Avec quelques 9 000 postes administratifs « télétravaillables », les « sans bureaux fixes » risquent bien de se multiplier. La mairie compte d'ailleurs, parmi ses autres projets, mettre en place des espaces de travail nomades dans tous ses secteurs d'implantation. Un « bureaulib » est déjà installé à l'Hôtel de Ville, un autre verra le jour dans la grande implantation administrative prévue rue Bédier près de la porte d'Ivry à Paris.

Cette mutation de l'organisation n'est pas sans conséquences. Aussi pour prévenir les risques psychosociaux, la mairie a mis en place une cellule d'écoute à destination des agents pour toutes les situations de travail vécues comme difficiles ou générant de la souffrance. Le service « A votre écoute » est accessible à partir d'un numéro unique et opérationnel depuis le 9 janvier 2017.